MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET

ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC

CABINET

PLAN D'ACTIONS POUR LA REFORME DES FINANCES PUBLIQUES DE LA REPUBLIQUE DU CONGO

Le processus de réforme des finances publiques du Congo a été lancé depuis quelques années et s'est accéléré par la transposition en 2018, des directives de la CEMAC en la matière en droit national. Celles-ci accordent la priorité à la logique de budgétisation pluriannuelle, à la gestion axée sur les performances, à l'accroissement de la transparence dans les finances publiques et à la responsabilisation de l'ensemble des acteurs de la gestion des finances publiques.

Compte tenu d'un contexte économique défavorable et des défaillances aux niveaux organisationnel, matériel et humain, l'élan des réformes a été altéré, ce qui a conduit le gouvernement a sollicité l'assistance technique du FMI en vue de proposer une stratégie actualisée de réformes des finances publiques congolaises.

C'est sur la base des propositions du FMI et des arbitrages opérés par le ministère en charges des finances et du budget que le plan d'actions ci-après est adopté.

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
REPUBLIQUE DU CONGO
Le Ministre

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET

ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC

CABINET

AXES STRATEGIQUES	MESURES	ECHEANCE 2022	ECHEANCE 2023	ECHEANCE 2024
I - **Renforcer l'exhaustivité, de la crédibilité et la prise en compte des politiques publiques dans la préparation budgétaire.**	1. Appui à la maitrise du cadrage macroéconomique.	Demande d'appui technique pour le développement du modèle PREMA.	Développement de PREMA et formation.	Poursuite de la formation et appropriation du modèle.
	2. Développement des outils de projection et de simulation des recettes fiscales et douanières ainsi que de la dette.	Demande d'assistance technique.	Début de modélisation.	Formation et appropriation.
	3. Mise en place d'un mécanisme formel de définition du prix et de la production de pétrole, dans le processus d'élaboration du budget de l'Etat.	Adoption d'un arrêté du Ministère en charge des finances et du Budget en vue de formaliser les procédures de détermination de la production et du prix du pétrole à retenir au budget de l'Etat. Cela se fera après consultation du ministère des hydrocarbures, de la SNPC et des opérateurs pétroliers.		

Le Ministre

	4. Améliorer la qualité et la diffusion des notes et rapports liés aux prévisions macroéconomiques pour l'élaboration du budget de l'Etat.	Prise d'un arrêté du ministre en charge des finances et du budget.		
	5. Maintenir les budgets programme comme objectif à moyen terme.	Adopter un calendrier de basculement au budget programme avec une indication des travaux préalables à réaliser. Demande d'assistance technique.	Réalisation des travaux intermédiaires.	Basculement en budget programme.
	6. Etablir un calendrier budgétaire type en mode programme.	Prise d'un texte instituant le calendrier budgétaire.	Adaptation du calendrier budgétaire complètement en mode programme.	
	7. Restituer l'élaboration et l'arbitrage de CDMT.	Prise d'un texte restituant la confection des CDMT.		

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
REPUBLIQUE DU CONGO
UNITE TRAVAIL PROGRES
Le Ministre

	8. Améliorer la gestion des investissements publics.	Demande d'une assistance technique de la Banque Mondiale pour l'élaboration d'un texte encadrant la gestion des investissements publics.	Adopter un texte commun ministère du plan et celui en charge des finances et du budget qui encadre la gestion des investissements publics.	
	9. Instituer la budgétisation en mode autorisations d'engagements et crédits de paiement pour le budget 2023.	Prise d'un arrêté ministériel introduisant la budgétisation en mode autorisations d'engagements et crédits de paiement pour le budget 2023.	Travaux transitoires	Finalisation
	10. Produire toutes les annexes au projet de loi de finances telles que prévues par la loi organique.	Application progressive à compter du budget 2023.		Finalisation.
	11. Produire et publier le rapport sur les dépenses fiscales.		Réalisation (Budget 2023).	
	12. Publier les rapports des corps de contrôle du	Début de réalisation		

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
REPUBLIQUE DU CONGO
UNITE TRAVAIL PROGRES
Le Ministre

	ministère des finances, notamment ceux de l'Inspection Générale des Finances, sur le site du ministère des finances. 13. Produire et publier le rapport général sur la situation des entreprises et des établissements publics. 14. Produire et publier le rapport sur l'état des restes à recouvrer et des restes à payer, assorti des actions de recouvrement et d'apurement.	Travaux préparatoires.	Réalisation (Budget 2023). Elaboration et publication du rapport (Réalisation au budget 2023).	Elaboration et publication du rapport.
II - **Renforcer l'identification, l'évaluation, le suivi et la gestion des risques budgétaires.**	1. Poursuivre l'inventaire des risques budgétaires avec identification des risques les plus pertinents.	Continuel.	Continuel.	Contin

Le Ministre

	2. Mobiliser les outils de quantification des risques budgétaires.	Demande d'assistance technique.	Mise en place des outils de quantification des risques budgétaires.	Réalisation
	3. Documenter les mesures d'atténuation, de provisionnement et de gestion des risques résiduels.	Continuel.	Continuel.	Continuel.
	4. Etoffer progressivement le rapport annuel sur les risques budgétaires conforme au canevas de la CEMAC.	Continuel.	Continuel.	Continuel.
	5. Renforcer l'analyse des risques budgétaires provenant des écarts de production et du prix.	Continuel.	Continuel.	Continuel.
	6. Publier toutes les données relatives aux flux financiers concernant la	A compter de septembre 2022.		



	commercialisation du pétrole de l'Etat, notamment les rapports de certification des recettes pétrolières.			
	7. Renforcer les contrôles internes relatifs à la vérification des flux entre la SNPC et le Trésor.	A compter de juin 2022 avec le recrutement d'un cabinet de réputation international pour la certification des revenus pétroliers.		
	8. Renforcer la coopération avec la SNPC sur la gestion des ressources pétrolières pour le compte de l'Etat.	Mise à jour de la convention Etat-SNPC.		
	9. Renforcer la stratégie de gestion de la dette en adoptant une SDMT, en assurant une meilleure transparence des informations et en conduisant des exercices	A adopter au cours de l'exercice 2022.		

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
REPUBLIQUE DU CONGO
UNITE TRAVAIL PROGRES
Le Ministre

	d'analyse de la viabilité de la dette. 10. Centraliser les informations sur la dette à la CCA, y compris celles des dix (10) plus grandes entreprises publiques. 11. Mettre en place une stratégie dynamique d'apurement des arriérés et de prévention de ceux-ci en finalisant l'audit en cours de la dette intérieure.	En cours de réalisation. En cours de réalisation.		
III - **Accroitre l'efficience de l'exécution budgétaire en modernisant les outils et en renforçant le contrôle.**	1. Sortir de la loi de finances, les dispositions relatives au pilotage de l'exécution et les insérer dans une circulaire du ministre des finances.		Réalisation (Budget 2023).	

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
REPUBLIQUE DU CONGO
UNITE TRAVAIL PROGRES
Le Ministre

	3. Définir la charte de l'Inspection Générale des Finances.		Demande d'assistance technique et adoption de la charte.	Réalisation.
	4. Clarifier et repréciser, au besoin par un décret, les modalités de circulation verticale et horizontale des rapports d'audit interne, ainsi que leur publication.		Demande d'assistance technique et prise d'un nouveau texte réglementaire.	Réalisation.
	5. Adopter une loi actualisée régissant le fonctionnement de la Cour des comptes et de discipline budgétaire.	En cours de réalisation.		
V - **Consolider les efforts en matière de commande publique.**	1. Assurer l'effectivité de la mise en place des organes de contrôle des marchés publics et délégations de service public, ainsi que leur opérationnalité.	Demande d'assistance technique.	Mise en œuvre.	
	2. Doter la DGCMP d'un manuel de revue a priori.	Demande d'assistance technique.		

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
REPUBLIQUE DU CONGO
UNITE TRAVAIL PROGRES
Le Ministre

	2. Mettre en place des plans d'engagement annuels mensualisés pour tous les ministères. 3. Définir les dépenses obligatoires ; prévoir les modalités d'exécution et de suivi de ces dépenses entre la DGB et la DGT. 4. Veiller à ce que les fonctionnalités du SIGFIP permettent effectivement la régulation budgétaire par la DGB.	En cours de réalisation.	Réalisation (Budget 2023). Travaux intermédiaires.	Réalisation. Réalisation.
IV - **Renforcer les fonctions d'audit et de contrôle interne et externe.**	1. Adopter un cadre réglementaire relatif à la politique de maîtrise des risques budgétaires. 2. Instaurer une structure supra directionnelle de pilotage des risques budgétaires au sein du MFBPP.		Demande de l'assistance technique et adoption du cadre réglementaire.	Réalisation. Réalisation.

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
REPUBLIQUE DU CONGO
UNITE TRAVAIL PROGRES
Le Ministre

	3. Assurer la diffusion des informations relatives à la passation des marchés.		Réalisation.	
VI - **Renforcer la gestion des actifs, de la trésorerie de l'Etat et de la dette.**	1. Formaliser les textes de fonctionnement de la CCA. 2. Intégration des données de la dette dans SIGFIP.	Demande d'assistance technique et adoption du texte.	Travaux transitoires Réalisation.	Réalisation.
VII – **Améliorer la comptabilité, le reporting financier et la transparence budgétaire.**	1. Valider et adopter la charte organisationnelle de la DGTCP dans la perspective de la déconcentration de la fonction comptable de l'Etat. 2. Mettre en place une unité dédiée aux travaux d'apurement de la balance générale des comptes de l'Etat. 3. Produire et publier mensuellement le TOFE sur le site du MFBPP.	Demande d'assistance technique et adoption des textes. A réaliser au second semestre 2022. En cours de réalisation.		

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
REPUBLIQUE DU CONGO
UNITE TRAVAIL PROGRES
Le Ministre

	4. Produire régulièrement les rapports trimestriels d'exécution budgétaire pour transmission à l'AN et pour publication.	En cours de réalisation.		
VIII – **Adapter aux réformes, les systèmes d'information, le cadre institutionnel et le processus de renforcement des capacités.**	1. Fiabiliser les modules préparation, exécution et suivi du budget. 2. Adapter SIGFIP pour une gestion budgétaire en mode programme.	En cours de réalisation.	Réalisation.	Réalisation.
Axe transversal.	1. Mettre en place un cadre institutionnel de pilotage des finances publiques. 2. Adopter et mettre en œuvre les principaux outils de conduite du changement, notamment un plan de communication, un plan de formation et un dispositif de suivi-évaluation.	A réaliser. A réaliser. En cours de réalisation.		

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
REPUBLIQUE DU CONGO
UNITE TRAVAIL PROGRES
Le Ministre

	3. Finaliser et adopter un nouvel organigramme du MFBPP.			

Fait à Brazzaville le, 30 MARS 2022

Le Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille Public

Rigobert Roger ANDELY